

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET CYBERSÉCURITÉ

Jeudi **8**
Décembre
2022

Amphithéâtre E Maury,
Bâtiment Arsenal,
rez-de-chaussée

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Giorgia Macilotti,
Docteure en Sociologie (Italie) et
en Science politique (France),
Université Toulouse 1 Capitole

Sébastien Saunier,
Professeur de droit public,
Université Toulouse 1 Capitole

INSCRIPTION :
<https://idetcom.ut-capitole.fr/>

CONTACT :
marie.merli@ut-capitole.fr

Jeudi 8 Décembre 2022

08h30 | Accueil des participants

09h00 | Allocutions d'ouverture

Hugues KENFACK, *Président de l'Université Toulouse 1 Capitole*
Matthieu POUMAREDE, *Doyen de la Faculté de Droit et Science politique*
Sébastien SAUNIER, *Professeur de droit public, Directeur de l'Idetcom*

09h30 | Propos introductifs - Collectivités territoriales et transformation numérique :
Sébastien Saunier, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

09h50 | Les collectivités territoriales face à la cybercriminalité : quelles menaces ? :
Giorgia Macilotti, *Docteure en Sociologie et en Science politique, Université Toulouse 1 Capitole*

I. Obligations des collectivités territoriales et cybersécurité

Le droit spécial - *Sous la présidence de Sébastien Saunier, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

10h10 | Collectivités territoriales et identification électronique des usagers :
Jessica Eynard, *Maitre de conférences (HDR) en droit privé, Université Toulouse 1 Capitole*

10h30 | Les collectivités territoriales, opérateurs d'importance vitale (OIV) et opérateurs de services essentiels (OSE) :
Remy Daudigny, *Délégué à la sécurité numérique pour l'Occitanie, Division Coordination Territoriale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)*

10h50 | Le traitement des données à caractère personnel par les collectivités territoriales :
Jennifer Marchand, *Maitre de conférences en droit public, Université Clermont Auvergne*

Débats - pause

Le droit général - *Sous la présidence de Didier Guignard, Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

11h40 | Le droit du service public local :
Mattéo Bartolucci, *Maitre de conférences en droit public, Université de Bordeaux*

12h00 | Le droit de la responsabilité administrative :
Philippe Cossalter, *Professeur agrégé des facultés de droit, Chaire de droit public français, Université de la Sarre*

12h20 | Le droit de la responsabilité pénale :
Marie-Christine Sordino, *Professeur de droit privé et sciences criminelles, Université de Montpellier*

II. Organiser la cybersécurité au sein des collectivités territoriales

Quelle gouvernance ? - Sous la présidence de Bruno Domingo, Maître de conférences en Science politique, Université Toulouse 1 Capitole

14h00 | Table-ronde : Retours d'expériences en matière d'organisation et de financement de la gestion de la cybersécurité.

Intervenants :

Marylyne Boubée, *Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information, département Haute Garonne*
Caroline de Rubiana, *Directrice association Cyber'Occ*
Victor Denouvion, *Conseiller départemental du canton de Castelginest, Président de Haute-Garonne Numérique*
Jean-Francois Mangin, *Délégué à la Protection des Données, DGD Fonctionnement et Organisation, région Occitanie*

15h00 | L'externalisation des systèmes d'information, selon quelles modalités ? :
Lucien Rapp, *Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole*

15h20 | La cybersécurité comme projet de développement des territoires :
Marc Sztulman, *Conseiller régional, Délégué au numérique pour tous, région Occitanie*

Débats - pause

Quelles réactions ? - Sous la présidence de Bernard Labatut, Maître de conférences émérite en Science politique et Giorgia Macilotti, Docteure en Sociologie et en Science politique, Université Toulouse 1 Capitole

16h00 | La conduite à tenir en cas d'attaque :

Intervenants :

Antoine Dufourg, *Chef de la division de lutte contre la criminalité financière, Direction territoriale de police judiciaire de Toulouse, Police nationale*
Christophe Fleury, *Délégué à la sécurité numérique pour l'Occitanie, Division Coordination Territoriale, Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)*
Pascal Ichès, *Responsable de la mission risque-audit, Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP) du Tarn*
Stéphane Tonelli, *Enquêteur spécialisé Antenne C3N (NTECH-FINTECH-ESP), Section de Recherches de Toulouse, Division Délinquance Économique Financière et Numérique, Gendarmerie nationale*

17h10 | Propos conclusifs : L'e-réputation des collectivités territoriales
Christophe Alcantara, *Maître de conférences (HDR) en sciences de l'information et de la communication, Université Toulouse 1 Capitole*

Les transformations numériques modifient en profondeur l'action et l'organisation des collectivités territoriales. Au centre des politiques successives de la réforme de l'Etat et de l'action publique depuis plusieurs années, ces mutations n'en sont pas moins porteuses de risques numériques.

Les administrations locales sont aujourd'hui très fréquemment victimes de cyberattaques. Les menaces numériques se multiplient proportionnellement au développement des services publics numériques. « Plus l'environnement numérique demeure ouvert, plus l'enjeu en termes de cybersécurité devient important » (https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cion-eco/l15b4700_rapport-fond#).

En 2020, 30% des collectivités territoriales ont été victimes d'une attaque au rançongiciel. En mai 2020, le directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) s'est dit « inquiet » pour la cybersécurité des collectivités (ibid.) tandis qu'il y a seulement 4 ans, seuls 33% des fonctionnaires territoriaux indiquaient avoir institué un programme de sécurité numérique.

Plusieurs rapports ont été récemment adoptés soulignant cet enjeu crucial provenant des autorités en charge de la sécurité numérique (Sécurité numérique des collectivités territoriales, ANSSI, 2020) ou bien résultant de travaux parlementaires (Sénat, Rapport d'information, fait au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation et de la délégation aux entreprises relatif à la cybersécurité au sein des collectivités territoriales, n°283, 2021-2022).

La question est devenue essentielle pour les cadres territoriaux tandis que les guides pratiques émergent, dans le souci d'une plus grande sensibilisation (Banque des territoires, Guide pratique pour une collectivité et un territoire numérique de confiance, 2020).

Le colloque, soutenu par l'Institut de Cybersécurité d'Occitanie, vise donc à porter un regard général sur les enjeux de cybersécurité, qui au-delà des modalités pratiques majeures, soulèvent des questions centrales pour le droit des collectivités territoriales et l'action publique locale.

DIRECTION SCIENTIFIQUE :

Giorgia Macilotti,

Docteure en Sociologie (Italie) et en Science politique (France),
qualifiée aux fonctions de maître de conférences (section 19
Sociologie - démographie), Université Toulouse 1 Capitole

Sébastien Saunier,

Professeur de droit public, Université Toulouse 1 Capitole

INSCRIPTION :

<https://idetcom.ut-capitole.fr/>

CONTACT :

marie.merli@ut-capitole.fr